



**Extrait authentique du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
de la Ville de Drummondville tenue le 20 mars 2023**

- 0215/03/23 Participation de M. Thomas Roux, directeur de cabinet, à la formation obligatoire concernant l'éthique et la déontologie par l'Union des municipalités du Québec (UMQ)**
-

Sur proposition de monsieur Marc-André Lemire,
dûment appuyé par monsieur Jean-Philippe Tessier,

il est résolu que la Ville de Drummondville confirme la participation de M. Thomas Roux, directeur de cabinet, à la formation obligatoire concernant l'éthique et la déontologie par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) le 9 février 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Mélanie Ouellet
M^e Mélanie Ouellet, greffière
Ville de Drummondville ILLE
Signé numériquement le 22 mars 2023